

CONVENTION DE PARTENARIAT
relative à l'opération #fabriquetonmédia
2018-2019

Préambule :

L'opération #fabriquetonmédia est un projet d'éducation aux médias développé et mis en œuvre par le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz en partenariat avec France 3 Grand Est. Il s'inscrit dans le cadre de la priorité accordée à l'éducation aux médias et à l'information (E.M.I.) par le Ministère de l'Éducation nationale et les actions éducatives proposées par France Télévisions sur ce thème.

Convention de partenariat pour la mise en œuvre de l'opération #fabriquetonmédia :

Entre

France 3 Grand Est, représentée par Monsieur Jean-Marc Dubois, secrétaire général du réseau régional de France 3,

ET

L'Académie de Nancy-Metz, représentée par Madame Florence Robine, rectrice de la région académique Grand Est, rectrice de l'académie de Nancy-Metz, chancelière des universités

Article 1 – Les objectifs

Ce dispositif a pour but d'initier les collégiens et les lycéens au média télévisuel, à travers l'analyse et la production de reportages, ainsi que de leur faire découvrir la filière professionnelle audiovisuelle.

A travers l'opération **#fabriquetonmédia**, les partenaires souhaitent :

- développer l'accès à l'information et à la pratique raisonnée des médias des élèves au collège et au lycée
- développer les compétences transversales du socle commun, notamment l'esprit critique : distinguer information et communication, information et désinformation, information et propagande, information et manipulation...
- contribuer à l'acquisition d'une culture du discernement en apprenant à vérifier les sources de l'information, en particulier par un usage responsable et citoyen des outils numériques et des réseaux sociaux
- que les élèves appréhendent mieux la nature, la place et le rôle de l'image dans la construction d'un message informatif
- favoriser la production de contenus médiatiques et la prise de conscience de la place et du rôle des médias dans une société démocratique
- encourager l'innovation pédagogique et l'expression des élèves sur tous supports entre autres par la création de médias en milieu scolaire

Article 2 – Les modalités

Ce projet doit permettre aux élèves de découvrir l'écriture télévisuelle et informative, à travers des productions France 3 Grand Est.

Cette initiation se fera par le décodage de séquences audiovisuelles et la production d'un reportage d'actualité : les élèves seront amenés à réaliser eux-mêmes une vidéo en classe à l'aide d'outils simples (tablettes, téléphones portables, appareils photo...). Ils bénéficieront d'un accompagnement par les professionnels de France 3 Grand Est et les membres du Clemi (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information).

Les productions réalisées seront publiées sur le site de France 3 Grand Est avec un contenu enrichi et sur les sites de valorisation de l'innovation pédagogique de l'Education nationale (CARDIE académique ; Innovathèque ; CLEMI académique et national).

Cette opération concernera 4 classes de collèges et de lycées pour l'année scolaire 2018-2019.

Une rencontre préalable sera organisée par le Clemi et France 3 Grand Est pour les enseignants et les journalistes engagés dans le dispositif afin de préciser les contenus, le calendrier des interventions et le déroulé du projet. **Cette rencontre pourra se tenir dans les locaux de France 3 Nancy.**

Article 3 – Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est chargé du respect, du suivi et de l'évaluation de ce dispositif. Il comprend un représentant de France 3 Grand Est et du Clemi de l'Académie de Nancy-Metz.

Article 4 – Engagement des partenaires

Les différents partenaires s'engagent à mobiliser les moyens financiers et humains nécessaires à la mise en œuvre de la présente convention selon les modalités suivantes :

- L'Académie de Nancy-Metz s'engage à :
 - identifier les 4 établissements et les équipes enseignantes

- mettre à disposition des équipes pédagogiques les compétences et les ressources du Clemi
 - accompagner et valoriser les actions et les mutualiser sur les réseaux pédagogiques académiques et nationaux
 - prendre en charge le déplacement des enseignants lors de la demi-journée de regroupement à Nancy
- France 3 Grand Est s'engage à :
 - mettre à disposition de chaque classe un journaliste « parrain » en charge du suivi du projet, il interviendra **3 fois 2 heures en classe** pour travailler sur l'analyse du message audiovisuel, la notion d'information, ses spécificités et ses contraintes, l'écriture journalistique... La dernière séance permettra de préparer la phase de production prise en charge par les enseignants et les élèves.
 - prendre en charge les déplacements du personnel France 3
 - développer une page internet sur le site de France 3 Grand Est (grandest.france3.fr) consacrée à la diffusion des reportages réalisés par les élèves,
 - proposer à la rédaction en chef d'inviter les élèves lors d'un JT et / ou à réaliser un reportage au sein d'une des 4 classes sur le thème de l'éducation aux médias et à l'information, par exemple à l'occasion de la Semaine de la presse et des médias.

Article 5 – Avenant

En cas de non-respect par l'un ou l'autre des signataires de ses engagements résultant de la présente convention, ou d'un cas de force majeure, les parties s'obligent à se réunir en comité de pilotage pour analyser les conséquences qui en résultent et pour définir les moyens de poursuite ou non de l'action.

Un avenant formalisera les décisions prises.

Article 6 – Reconduction

Le dispositif s'applique pour la durée de l'année scolaire 2018-2019 et son éventuelle reconduction à la fin de l'année scolaire sera discutée en comité de pilotage. Elle sera liée à l'engagement, notamment financier des partenaires et à la décision des signataires du contrat ainsi qu'à la définition, le cas échéant, de nouveaux objectifs et la participation de nouveaux partenaires.

Fait à Nancy, le 19 décembre 2018

(en 2 exemplaires)

Pour France 3 Grand Est

Monsieur Jean-Marc Dubois
Secrétaire général du réseau régional
de France 3

Pour l'Académie de Nancy-Metz

Madame Florence Robine, rectrice de la
région académique Grand Est, rectrice
de l'académie de Nancy-Metz,
chancelière des universités

Annexe : calendrier prévisionnel

- Décembre 2018 : signature de la convention et choix des établissements
- Décembre 2018 (janvier 2019 au plus tard) : réunion des équipes et des journalistes (un mercredi après-midi dans les locaux de France 3 Nancy)
- Janvier, Février, Mars : interventions dans les classes, accompagnement et suivi du projet, réalisation de la vidéo
- Mai : présentation des productions, valorisation
- Juin : évaluation de l'action et préparation de l'édition 2019-2020